

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020

<p><u>Convocation</u> : 02/07/2020 <u>Affichage</u> : 16/07/2020 <u>Nombre de membres</u> : En exercice : 11 Présents ou représentés: 9 Vote pour : 9 Vote contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil vingt et le dix juillet à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Xavier DUVIGNAUD, Maire. Etaient présents : M Xavier DUVIGNAUD, Mme RAUX Eliane, Mme ZWAENEPOEL Nathalie, M BILLET Florian, Mme SAURA Chantal, M PERRODIN Clément. Excusés : BRIET Christophe, DESCHAMPS Patrick, ROSZAK Jean-François, TILLET Joelle. Pouvoirs : BRIET Christophe à Florian BILLET, Jean-François ROSZAK à Xavier DUVIGNAUD, Vincent Germain à Eliane RAUX. Secrétaire de séance : Nathalie ZWAENEPOEL</p>
---	--

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire a :

- approuvé le compte-rendu de la séance du 23 juin 2020,
- désigné Florian BILLET comme délégué du CNAS et de Territoires Numériques,
- décidé les deux modifications budgétaires suivantes :

Budget principal :

Chapitre 204 (travaux Sydesl- Le Chazelot)

Transfert du Compte 2041511 : -2640 euros au Compte 2041582 : + 2640 euros

Budget annexe restaurant :

Remise gracieuse de deux mois de loyer arrondi à 1000 euros (prévu au BP 930 euros) pour rentrer dans le dispositif du décret 757 du 20/06/2020.

- autorisé le maire à signer le nouveau contrat d'assurance avec la SMAB
- demandé la prise en charge par l'assurance du dégât des eaux au logement locatif de la cure
- pris connaissance du problème de fonctionnement des stores du restaurant et décidé de demander des devis à plusieurs entreprises
- pris connaissance du compte-rendu de la commission voirie et décidé de reporter le débat sur les prochains travaux lors d'une prochaine réunion.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Xavier DUVIGNAUD

